

DEPARTEMENT DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT

d AMIENS

SIEGE
COMMUNE DE :

AMIENS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE : _____

POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIENOIS

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille, vingt le vingt-cinq du mois de septembre, à neuf heures, se sont réunis dans la salle de L'Amphithéâtre J.Cavailles - Espace DEWAILLY à Amiens, sous la présidence de M. RIFFLART Pascal, les délégués élus par les Conseils communautaires des EPCI de :

EPCI	DELEGUES TITULAIRES DES COMMUNES (Noms et prénoms)	Indiquer ici présent ou absent excusé	DELEGUES SUPPLEANTS DES COMMUNES (Noms et prénoms)	Indiquer ici présent ou absent excusé
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	FOURÉ Brigitte	Présente	Jusqu'à 10h30 A partir de 10h30 pouvoir à M. RIFFLART	
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	DECLÉ Paul-Eric	Présent		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	MERCUZOT Benoît	Présent	Jusqu'à 10h30 de 10h30 à 11h45 pouvoir à M. GEST	
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	SAVREUX Pierre	Présent		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	FOUCAULT Marc	Absent		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	VERRIER Annie	Présente		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	RIFFLART Pascal	Présent		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	SAVARIEGO Isabelle	Absent		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	DELÉTRÉ Margaux	Présente	Jusqu'à 10h30 puis retour à 11h15 de 10h30 à 11h15 pouvoir à M. DECLÉ	
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	DARRAGON Franck	Présent		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	GEST Alain	Présent	Jusqu'à 11h45 A partir de 11h45 pouvoir à M. VERRIER	
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	THÉVENIAUD Philippe	Présent	Jusqu'à 10h50 A partir de 10h50 pouvoir à M. RENAUX	
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	RODINGER Florence	Présente		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	RENAUX Jean-Claude	Présent		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	DESSEAUX Patrick	Présent		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	PINON Anne	Présente	Jusqu'à 11h30 A partir de 11h30 pouvoir à M. SAVREUX	
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	DEBART Joseph	Présent		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	DUFOUR Georges	Présent		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	OURDOUILLE Pascal	Absent		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	VANDEPITTE Maryse	Présente		
Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole	BOCQUILLON Bernard	Présent		
Communauté de communes Avre Luce Noye	CAPELLE Hubert	Présent		
Communauté de communes Avre Luce Noye	DOVERGNE Alain	Présent	Jusqu'à 11h30 A partir de 11h30 pouvoir à M. SURHOMME	
Communauté de communes Avre Luce Noye	SURHOMME Alain	Présent		
Communauté de communes du Grand Roye	THIEBAUT Bénédicte	Présente	Jusqu'à 10h30 A partir de 10h30 pouvoir à M. DESSEAUX	
Communauté de communes du Grand Roye	QUIGNON Isabelle	Absente		

La séance étant ouverte, le Président, après l'appel nominal des délégués, invite l'assemblée à désigner son Bureau au scrutin secret et à la majorité des suffrages.

Pôle Métropolitain du Grand Amiénois

ÉLECTION DU BUREAU DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE :

OBSERVATIONS	SCRUTINS	ÉLECTION DU PRÉSIDENT	ÉLECTION DU 1 ^{er} VICE-PRÉSIDENT	ÉLECTION DU 2 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT	ÉLECTION DU 3 ^{ème} vice-président	
<p>(1) Lorsque le nombre des suffrages exprimés est impair, la majorité se calcule d'après le nombre pair immédiatement inférieur (la moitié plus 1). Ainsi, s'il y a 11 suffrages exprimés, la majorité absolue est 6.</p> <p>(2) Mettre le nombre de voix en chiffres.</p> <p>(3) Cette ligne doit être brisée si aucun des candidats n'obtient la majorité absolue.</p>	<p>1^{er} TOUR DE SCRUTIN</p> <p>Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :</p> <p>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne A <i>déclure</i> : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître Reste, pour le nombre des suffrages exprimés Majorité absolue (1)</p> <p style="text-align: center;">Ont obtenu</p> <p>(3) Ayant obtenu la majorité absolue,</p>	<p>44</p> <p>M. DEBART</p> <p>RIFFLART (38) voix</p> <p>..... voix</p> <p>..... voix</p> <p>..... voix</p> <p>RIFFLART Pascal</p> <p>a été proclamé Président</p>	<p>45</p> <p>M. WATELAIN (42) voix</p> <p>..... voix</p> <p>..... voix</p> <p>..... voix</p> <p>WATELAIN Michel</p> <p>a été proclamé Vice-Président</p>	<p>45</p> <p>Mme FOUËE (43) voix</p> <p>..... voix</p> <p>..... voix</p> <p>..... voix</p> <p>Mme FOUËE Brigitte</p> <p>a été proclamée Vice-présidente</p>	<p>45</p> <p>M. THIEBAUT (43) voix</p> <p>..... voix</p> <p>..... voix</p> <p>..... voix</p> <p>M. THIEBAUT Bénédicte</p> <p>a été proclamée vice-présidente</p>	
	<p>(4) Si la nomination a lieu au premier tour, on passe immédiatement à l'élection du Vice-Président et la partie du procès-verbal ci-contre doit être brisée.</p> <p>Si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, on procédera à une seconde opération dont les résultats seront consignés ci-contre.</p> <p>Si le délégué élu refuse les fonctions, il est procédé, séance tenante, à une nouvelle élection qui doit comporter les trois tours de scrutin.</p>	<p>2^{ème} TOUR DE SCRUTIN (4)</p> <p>Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :</p> <p>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne A <i>déclure</i> : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître Reste, pour le nombre des suffrages exprimés Majorité absolue (1)</p> <p style="text-align: center;">Ont obtenu</p> <p>(3) Ayant obtenu la majorité absolue,</p>	<p style="font-size: 2em; opacity: 0.5;">/</p>			
		<p>3^{ème} TOUR DE SCRUTIN (5)</p> <p>Le troisième tour a donné les résultats suivants :</p> <p>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne La majorité absolue n'est plus ici nécessaire. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est nommé.</p> <p>Ont obtenu</p> <p>Bulletins blancs ou nuls</p> <p>Ayant obtenu la majorité des voix, ou étant le plus âgé des candidats,</p>	<p style="font-size: 2em; opacity: 0.5;">/</p>			
<p>(5) Si le second tour de scrutin ne donne pas non plus de résultats, on procédera à un troisième tour de scrutin.</p> <p>La majorité absolue n'est plus ici nécessaire. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est nommé.</p>		<p style="font-size: 2em; opacity: 0.5;">/</p>				

Et ont signé sur le registre des délibérations les **M. DEBART, WATELAIN, FOUËE, THIEBAUT** (7)



Pour extrait conforme
Le Président,
P. RIFFLART

OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS (6)

(6) On consignera ici les observations ou les réclamations qui auraient été présentées au cours de la séance.

(7) Tous les délégués devront signer sur le registre des délibérations.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : Leriverend Emilie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	0020200925511
Date de la décision :	2020-09-25 00:00:00+02
Objet :	ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.1.1 - maires, adjoints, présidents et vice-présidents d'E.P et d'E.P.C.I.
Identifiant unique :	080-200082063-20200925-0020200925511-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20200925-0020200925511-DE-1-1_0.xml	text/xml	1034
Nom original :		
DELIBERATION_ELECTION_BUREAU_PMGA_25092020.pdf	application/pdf	2025226
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20200925-0020200925511-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	2025226
Nom original :		
DELIBERATION_ELECTION_BUREAU_PMGA_25092020_A NNEXE.pdf	application/pdf	1016087
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20200925-0020200925511-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1016087

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 septembre 2020 à 10h43min19s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>29 septembre 2020 à 10h43min21s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>29 septembre 2020 à 10h46min27s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>29 septembre 2020 à 10h47min52s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-09-29</i>